# Faits saillants de la réunion du Conseil du 25 janvier 2022

Le Conseil scolaire catholique Nouvelon a tenu une réunion ordinaire le 25 janvier 2022. Voici les faits saillants de cette séance publique :

* En raison des suivis à effectuer pour un retour sécuritaire en présentiel dans les écoles, la présentation de l’école Jean-Paul II est différée.
* Le Conseil approuve trois ententes de tenure à bail :
	+ Municipalité St-Charles (école St-Charles Borromée) - renouvellement
	+ Child Care Algoma (école ~~catholique~~ Notre-Dame-du-Sault) - renouvellement
	+ Nos enfants, notre avenir (école catholique La Renaissance) – nouvelle
* Le Conseil approuve le Protocole d’accord, y compris ses annexes, couvrant la période du 1er septembre 2020 au 31 août 2023 inclusivement, conclu le 14 décembre 2021 entre les associations de conseils/conseillères(ers) scolaires, les associations des directions et directions adjointes, et la Couronne.
* Les politiques suivantes ont été adoptées selon le cycle annuel de révision (statu quo) :
	+ [GOU 33.0 Engagement envers les partenaires et les communautés](http://docs.nouvelon.ca/doc/DA/GOU33_00.pdf)
	+ GOU 38.0 [Indemnisation](http://docs.nouvelon.ca/doc/DA/GOU38_00.pdf) des membres du Conseil et des employés
	+ GOU 39.0 [Protection](http://docs.nouvelon.ca/doc/DA/GOU39_00.pdf) des actifs
* Les élèves conseillers partagent de belles photos d’activités de bienfaisance qui ont eu lieu dans les écoles secondaires afin d’appuyer les banques alimentaires dans le temps de Noël. Certaines écoles secondaires ont tenu des [soirées portes ouvertes virtuelles](%E2%80%A2%09https%3A/www.nouvelon.ca/nouvelles/communiques-de-presse/1765-des-soirees-portes-ouvertes-virtuelles-dans-les-ecoles-secondaires-du-csc-nouvelon) durant le mois de janvier.
* Le bulletin #NouvelonEnAction – janvier 2022 souligne le Fruit de l’Esprit : la patience. [Découvrez-le](https://www.youtube.com/watch?v=IQxejJSL_1Y)!
* Le directeur de l’éducation et secrétaire-trésorier fait une mise à jour des diverses initiatives ministérielles visant un retour sécuritaire en présentiel des élèves et du personnel dans les écoles depuis le 17 janvier 2022.